

Charte de la gestion durable  
des espaces verts dans le quartier Buclos Grand Pré  
2010

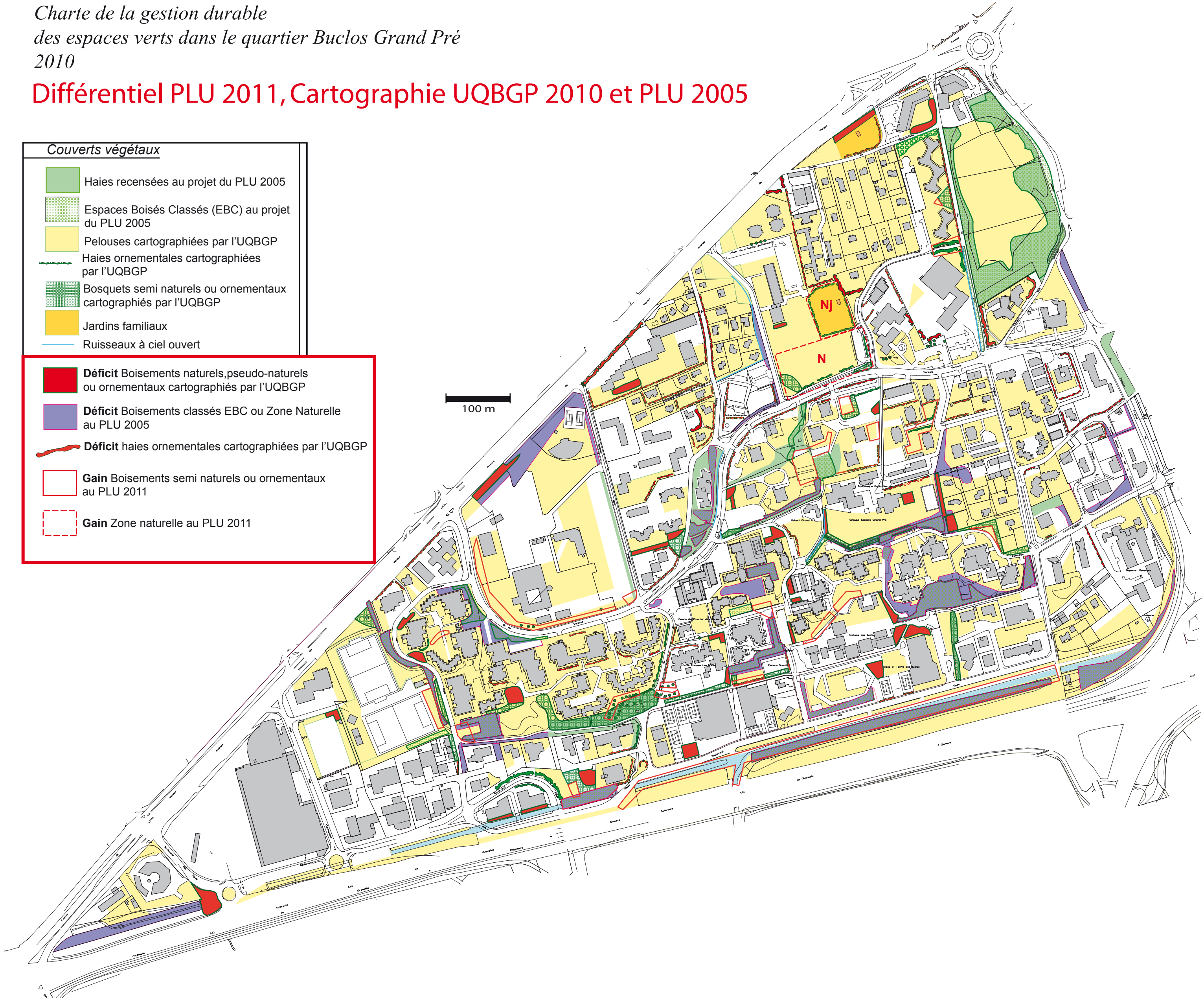
Différentiel PLU 2011, Cartographie UQBGP 2010 et PLU 2005

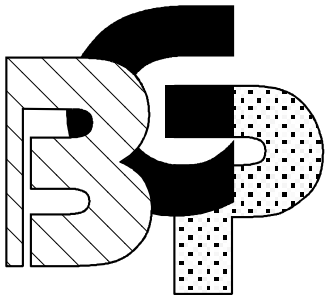
**Couverts végétaux**

- Haies recensées au projet du PLU 2005
- Espaces Boisés Classés (EBC) au projet du PLU 2005
- Pelouses cartographiées par l'UQBGP
- Haies ornementales cartographiées par l'UQBGP
- Bosquets semi naturels ou ornementaux cartographiés par l'UQBGP
- Jardins familiaux
- Ruisseaux à ciel ouvert

- Déficit Boisements naturels, pseudo-naturels ou ornementaux cartographiés par l'UQBGP
- Déficit Boisements classés EBC ou Zone Naturelle au PLU 2005
- Déficit haies ornementales cartographiées par l'UQBGP
- Gain Boisements semi naturels ou ornementaux au PLU 2011
- Gain Zone naturelle au PLU 2011

100 m





# Union de Quartiers Buclos Grand-Pré

## Observations de l'UQBGP sur le Projet de PLU 2011

La commission Environnement de l'UQBGP a étudié avec attention dans le projet du PLU de septembre 2011, l'implantation des Zones Naturelle (N) et la carte des éléments de paysage concernant le quartier Buclos Grand-Pré.

### 1 - Zone Naturelle (N)

**L'UQBGP, note avec satisfaction le classement d'une grande partie du "Pré de la Faculté" en Zone Naturelle.**

Cet espace comporte un terrain de sport et une parcelle de 4000 m<sup>2</sup> de Jardins Familiaux. Depuis longtemps l'UQBGP souligne l'importance de ce pré pour le cadre de vie des habitants de ce quartier dense en habitation : espace de détente, terrain d'activités sportives ouvert à tous, d'activités culturelles (cirque) et enfin siège des Jardins Familiaux Buclos Grand Pré utilisées depuis 26ans par 70 familles meylanaises, ilot de biodiversité remarquable dans le centre de la ville.

### 2 – Carte des éléments de paysage

L'importance de la Trame Verte au sein du tissu urbain est souvent considérée comme une originalité et un atout de la commune de Meylan, ville nature.

La carte des éléments de paysage "qui permet de les identifier, de les localiser, pour mieux les protéger et les mettre en valeur " a un rôle fondamental pour la protection de la trame verte dans le nouveau PLU 2011 (p222).

Or, **nous constatons un déficit en surface assez important** en comparant cette carte des éléments de paysage annexée au projet de PLU 2011 recensant les boisements naturels ou pseudo naturels, et les boisements ornementaux, par rapport aux cartes établies lors du projet de PLU 2005 et a celles établies par l'UQBGP en 2010.

Nous vous faisons parvenir une carte intitulée "différentiel PLU 2011-cartographie UQBGP 2010 et PLU 2005" qui fait apparaître "**les déficits et les gains**" entre les deux séries de documents :

#### \* DÉFICITS

- en aplat ROUGE : les ilots de boisements pseudo naturels ou ornementaux manquants dans la carte du PLU 2011 par rapport à la carte de l'UQBGP 2010.

- en aplat VIOLET : les ilots de boisements manquants dans la carte du PLU 2011 par rapport à la carte du projet de PLU 2005 alors qu'à l'époque ils avaient été soit classés en EBC, ou en Zone Naturelle ce qui attestait leur réelle existence.

- en liséré ROUGE : les haies pseudo- naturelles ou ornementales manquantes dans la carte du PLU 2011 par rapport à la carte de l'UQBGP 2010.

**\* GAIN**

- en encadré continu ROUGE : les boisements pseudo naturels ou ornementaux rajoutés dans la carte du PLU 2011 par rapport à la carte de l'UQBGP 2010.

- en encadré pointillé ROUGE : les espaces classés Zone Naturelle (N et Nj) rajoutés dans la carte du PLU 2011.

**\* CONCORDANCE**

- en aplat VERT les boisements des 2 catégories identifiés à la fois dans la carte du PLU 2011, et dans celle de l'UQBGP 2010 et le PLU 2005.